

N° 55886-2021/2-ACTS/DAJI

Date du : 16 juin 2021

### Rapport de présentation

---

**OBJET** : Délégation de signature de la direction provinciale de l'action sanitaire et sociale.

**PJ** : Un projet d'arrêté.

Dans le cadre de la réorganisation des services, la direction provinciale de l'action sanitaire et sociale a mené une réflexion sur l'optimisation de ses ressources internes et l'organisation de ses structures, dont, notamment, les foyers et les unités provinciales d'actions sanitaires et sociales (UPASS).

Les modifications notables concernant l'organisation des services sont :

- le regroupement des trois foyers de l'enfance sous la responsabilité du chef du service de la protection de l'enfance et de son adjoint ;
- la nomination d'un nouveau responsable du centre de santé de la famille ;
- le regroupement des UPASS de Païta et Dumbéa et du centre médico-social de Boulari afin de créer l'UPASS Grande Couronne – Agglomération ;
- la création de l'UPASS de Nouméa qui regroupe le centre médico-social de Kaméré et le centre médical polyvalent (ESPAS CMP) ;
- le regroupement des UPASS de La Foa et Bourail afin de créer l'UPASS Nord ;
- la mutualisation du service de gestion du personnel et du service infrastructures et équipements afin de créer le service des ressources humaines et des moyens.

Ainsi, il convient de mettre à jour les délégations de signatures accordées aux responsables des entités précitées. Cela représentant un nombre important de modifications, il est proposé de réécrire l'ensemble de l'arrêté de délégation de signature et d'abroger le précédent.

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.